



Mis en ligne le mardi 6 octobre 2015

Ramassage des déchets verts et encombrants



Un nouveau numéro unique : le 0810 00 31 10

Dans le cadre de l'intégration de la commune de Gardanne au sein de la Communauté du Pays d'Aix dès le 1er janvier 2014, un nouveau numéro de téléphone est à composer pour joindre les services relatifs à la gestion des déchets :

0810 00 31 10

Numéro azur -prix d'un appel local (0,06Euros/mn)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou par mail à

collectes.dechets@agglo-paysdaix.fr

Ramassage des déchets verts et encombrants

Les collectes sous rendez-vous sont assurées par le conseil de territoire du pays d'Aix, dépendant de la Métropole Aix-Marseille. Ceci concerne le ramassage des déchets verts sous sacs et les encombrants.

Les déchets verts

Les déchets verts sont collectés en sacs uniquement sous rendez-vous, tous les lundis ou jeudis, suivant le quartier de résidence, dans un volume maximum de 2 sacs par foyer.

Seul les sacs fournis par la ville, seront collectés (sacs de 80 L transparent). Ils sont à retirer à la direction des services techniques.

Le ramassage ne concerne que les végétaux coupés par les habitants, d'un diamètre inférieur à 15 cm et 2 mètres de long. Les déchets devront être sortis au plus tôt la veille du rendez-vous. Le dépôt prolongé sur la voie publique est formellement interdit et fera l'objet d'une verbalisation par la police municipale.

Les équipes ne sont pas autorisées à rentrer dans les propriétés privées.

Pour les volumes supérieurs à 4m³, les déchets verts sont à déposer à la déchetterie. En aucun cas ceux-ci ne doivent être jetés dans la poubelle ou posés à même le sol.

Les encombrants

La CPA a créé avec la coopération de la Ville de Gardanne un marché basé sur l'économie circulaire de proximité pour les encombrants.

La collecte des encombrants, réservée aux particuliers, se fait gratuitement tous les mardis ou vendredis sur rendez vous.

Nous entendons par encombrants, l'électroménager, une télévision, un meuble, un matelas, un sommier. La collecte des encombrants est limitée à 6 pièces. Planche, gravats, ferrailles et autres sont à amener en déchetterie.

Environ 20% des objets collectes ne finissent pas à la déchetterie, une seconde chance est donnée après une étape entre les mains des employés de la ressourcerie. L'objet valorisé est destiné à la vente pour les particuliers ou professionnels.

<!--href="javascript:ShowHide('qr_open1520620618','qr_closed1520620618');" --> [Collecte des déchets ménagers Autres services publics](#)
<!--
Collecte des déchets ménagers-->

Ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif, des déchets verts, des encombrants

- **Téléphone** : 0 810 00 31 10 (numéro azur, 0,06 Euros la minute)
- **Courriel** : collectes.dechets@agglo-paysdaix.fr
- **Site web** : <http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets.html>
- **Horaires d'ouverture** :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- **Commentaires** : La collecte des déchets verts se fait sur rendez-vous le lundi et le jeudi. Celle des encombrants a lieu le mardi et le vendredi, toujours sur rendez-vous. Adressez-vous à la CPA pour toute question relative à la collecte des déchets ménagers, qu'il s'agisse d'une réclamation, d'un changement d'adresse ou d'une demande de réparation de bac par exemple.